

Le 8 avril 2015 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES SAUF

Absent représenté: Pascal THEISEN (représenté par Juan GARCIA RODRIGUEZ),

Absent excusés: Jérémy ARAQUE,

Absents non représenté, non excusé: Morgane DOR,

Marc GEORGET, Trésorier, présent

Karine BOCQUET a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations du 17 mars 2015 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

- Extension du parking impasse du four
- 09/04/2015 à 20h AG de l'ADMR à la Halle aux Veaux
- 10/04/2015 à 18h Commission des travaux
- 10/04/2015 à 20h Loto de l'école élémentaire Salle Roger Perrin
- 11/04/2015 de 9h à 12h Animation sur le marché - tri des déchets
- 11/04/2015 à 12h Conseil Municipal (PLU)
- 11/04/2015 à 15h Réunion avec les jeunes de Montmirail à la Halle aux Veaux
- 12/04/2015 à 15h Concert de l'harmonie des trains d'Epernay à la salle Roger Perrin
- 13 avril à 18h Conseil communautaire
- 17/04/2015 à 18h30 Présentation et débat sur la loi NOTRE avec C.A De COURSON - Salle de la femme sans tête à Sézanne
- 17/04/2015 à 20h30 AG de Familles rurales à la Halle aux Veaux
- 19/04/2015 Critérium de judo - gymnase - remise des prix à 12h et 15h
- 20/04/2015 à 15h Spectacle crèche à la salle Roger Perrin
- 23/04/2015 à 18h30 Commission jumelage
- 28/04/2015 à 19h Réunion d'information sur le tri des déchets
- 29/04 et 27/05 2015 à 18h Réunions de préparation journées du patrimoine
- 22/05/2015 à 18h Kermesse de la crèche
- 28/05/2015 à 18h AG de la DINA

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire quitte la séance.

2015 – 9489 Approbation du compte administratif 2014

Monsieur Pascal POISSON, 1er Maire Adjoint présente le compte administratif 2014.

<i>Recettes de Fonctionnement</i>	2 585 799,40 €
<i>Dépenses de Fonctionnement</i>	1 807 890,49 €
<i>Soit un résultat de Fonctionnement (1)</i>	777 908,91 €
<i>Recettes d'Investissement</i>	1 587 376,56 €
<i>Dépenses d'Investissement</i>	1 514 606,27 €
<i>Soit un résultat d'Investissement (2)</i>	72 770,29 €
<i>Donc un excédent global (1) + (2)</i>	850 679,20 €
<i>Restes à réaliser en recettes d'Investissement (3)</i>	306 890,00€
<i>Restes à réaliser de dépenses d'investissement (4)</i>	112 190,00€
<i>Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) avec RAR</i>	1 045 379,20€

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve le compte administratif 2014.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire réintègre la séance.

2015 – 9490 Approbation du compte de gestion 2014

Après avoir vérifié la concordance entre les résultats du compte de gestion et du compte administratif, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2014.

Adopté à l'unanimité

2015 – 9491 Affectation du résultat de l'exercice 2014

Monsieur le Maire présente la durée des amortissements des biens acquis en 2014:

- **2 ans:** site internet, logiciel canin, logiciel premium, lecteur puce canin, téléphones portables, interphone du camping
- **5 ans:** extincteurs, déneigeuse, odomètre, tondeuses, souffleur, verrin pour cintreuse, débrousailluse, perceuse, marteau perforateur, scie à onglet, plastifieuse, ordinateurs, micros, appareil photos, illuminations de Noël, sèche main électrique, micro ondes, aspirateur PSM, sirène véhicule de police, tableau en liège du PSM
- **7 ans:** Panneau d'information, radar pédagogique
- **8 ans:** Aspirateur urbain
- **10 ans:** Elaboration PAVE, jeux de plein air, portail camping, rideau métallique cinéma, chauffage église, volet roulant espace Saint-Vincent de Paul, passerelle de Courbeteaux, panneaux de sécurisation des écoles, signalisation routière, bornes tango, Peugeot Boxer, distributeur canin, cuve à fioul, photocopieur, table de pique nique pour le camping, défibrillateur, store de la mairie
- **15 ans:** Plaques commémoratives 1814-2014, restauration colonne Napoléonienne,
- **20 ans:** Bornes Avenues, socles béton pour corbeilles
- **30 ans:** Fonds de concours VFLI-CCBC

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve la durée d'amortissement des biens acquis en 2014.

Adopté à l'unanimité

2015 – 9492 Taux d'imposition 2015

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2015.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015 et fixe les taux suivants:

- Taxe d'habitation: 8,85%
- Taxe sur le foncier bâti: 8,47%
- Taxe sur le foncier non bâti: 8,01%
- Cotisation foncière des entreprises: 8,04%

Adopté à l'unanimité

2015 – 9493 Budget primitif 2015

Madame Nathalie VERON présente le budget primitif 2015

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 2 459 041 €

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 1 922 107 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le budget primitif 2015.

Adopté à l'unanimité

2015 – 9494 Projet de cession d'une sente rurale (desservant les parcelles AZ n°92,93,94,95,96,97)

Monsieur le Maire présente le projet de cession de la sente rurale à Monsieur et Madame DUTEIL ainsi qu'à Madame DIALLO.

La vente de la sente modifiant la desserte des parcelles, il est au préalable obligatoire de réaliser une enquête publique.

Le conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer toutes les procédures préalables à la cession et notamment l'enquête publique.

Adopté à l'unanimité

2015 – 9495 Projet de cession de la sente rurale des Chenevières

Monsieur le Maire présente le projet de cession de la sente rurale des Chenevières située à Mondant à Madame BOUCHE et Monsieur JACQUES d'une part et à Monsieur et Madame PINON d'autre part.

La vente de la sente modifiant la desserte des parcelles, il est au préalable obligatoire de réaliser une enquête publique.

Le conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer toutes les procédures préalables à la cession et notamment l'enquête publique.

Adopté à l'unanimité

2015 - 9496 Projet de cession du chemin rural des grandes noues

Monsieur le Maire présente le projet de cession du chemin rural des grandes noues à Monsieur CROCHET d'une part et à Monsieur BRATEAU d'autre part.

La vente de la sente modifiant la desserte des parcelles, il est au préalable obligatoire de réaliser une enquête publique.

Le conseil municipal après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer toutes les procédures préalables à la cession et notamment l'enquête publique.

Adopté à l'unanimité

Informations diverses:

Monsieur Pierre QUILLERE informe le conseil municipal de la mutation du Policier Municipal, Frédéric ALLUIN à la commune de la Queue-en-Brie. En parallèle, une gendarme en détachement a rejoint la police municipale le 1er avril dernier. A l'issue de deux mois de stage, elle intégrera les effectifs et pourra commencer sa période de formation obligatoire de gardien de police municipale.

Madame BOCQUET informe que l'école maternelle est en recherche de photos anciennes dans le cadre du cinquantenaire de l'école.

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h50*

Etienne DHUICQ

Maire de Montmirail

